



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**
Berufsbildungspolitik

Projets et activités des partenaires de la formation professionnelle

Rapport annuel 2018

Introduction

Les partenaires de la formation professionnelle – Confédération, cantons et organisations du monde du travail – assument ensemble la responsabilité de la formation professionnelle. Ils basent sur le dialogue leur engagement en faveur de structures efficaces et d'un haut niveau de qualité. D'où la nécessité de répartir clairement les tâches, les responsabilités et les financements. Le présent rapport expose les actions entreprises par les partenaires au cours de l'année 2018. Le rapport traite des domaines suivants :

- Certification professionnelle et changement de profession pour les adultes
- Maturité professionnelle et admission aux hautes écoles spécialisées
- Orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Formation professionnelle supérieure
- Mobilité
- Formation continue

En élaborant ce rapport annuel, les partenaires de la formation professionnelle appliquent la recommandation de la CdG-N, qui, dans un [rapport daté du 22 mars 2016](#), avait demandé au Conseil fédéral d'exiger, dans le cadre de son rôle stratégique, une mise en œuvre plus systématique des champs d'action prioritaire. C'est à cette demande que répond le rapport annuel des partenaires de la formation professionnelle, publié chaque année depuis 2017.

→ *La version électronique du présent rapport est dotée de fonctions interactives. En cliquant sur les passages soulignés, on accède en ligne à des informations complémentaires.*

Axe prioritaire de la collaboration entre les partenaires au cours de l'année 2018

En élaborant la [Vision 2030 de la formation professionnelle](#), les partenaires ont rempli le mandat qui leur a été confié lors du Sommet national de la formation professionnelle 2016. Ils répondent aussi à la recommandation en ce sens de la CdG-N. Dans son rapport « Qualité du partenariat dans la formation professionnelle », la CdG-N a invité le Conseil fédéral à « élaborer, avec les cantons et les organisations du monde du travail, une stratégie cohérente à long terme en matière de formation professionnelle ».

Le 29 janvier 2018, le groupe de pilotage a adopté à l'unanimité la Vision 2030 de la formation professionnelle, élaborée conjointement par les partenaires, et un programme comprenant différentes lignes d'action. La Vision 2030 et le programme forment un cadre de référence pour le développement du système de formation professionnelle suisse dans les années à venir. Le 1^{er} novembre 2018, l'organe de pilotage a également adopté une fiche d'information portant sur des éléments constitutifs de la formation professionnelle en Suisse, qui serviront de principes de référence pour toutes les futures réformes. Les projets lancés dans le cadre de l'initiative Formation professionnelle 2030 sont intégrés au présent rapport pour autant qu'ils aient débuté en 2018. Toutes les actualités concernant Formation professionnelle 2030 sont disponibles sur le site suivant : <https://berufsbildung2030.ch/fr/>.

1 Certification professionnelle et changement de profession pour les adultes

Les champs thématiques prioritaires depuis 2014

En février 2018, la CSFP a adopté la [recommandation de la commission « Formation et qualification des adultes » \(CFQA\) concernant le financement](#). Cette recommandation invite les cantons à tenir compte de certains critères pour le financement de leurs coûts directs. Les cantons devraient notamment prendre en charge, pour les voies permettant aux adultes d'acquérir une certification professionnelle, les mêmes coûts que ceux qu'ils prennent habituellement en charge pour les formations professionnelles initiales ordinaires.

Dans le cadre de son projet « Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes », le SEFRI a commandé plusieurs études. Après deux études, en 2017, centrées sur le point de vue des adultes concernés et des employeurs, le SEFRI a publié en août 2018 une troisième étude, menée conjointement par la Haute école pédagogique de Zurich et par l'Espace de formation de la Suisse du Nord-Ouest. Cette dernière porte sur les [facteurs de succès et le potentiel d'optimisation du portail « Certification professionnelle pour adultes de l'Espace de formation de la Suisse du Nord-Ouest »](#) (en allemand). Les résultats visent à permettre à d'autres cantons de tirer profit des expériences de la Suisse du Nord-Ouest.

Afin de renforcer la notoriété de la certification professionnelle pour adultes, le SEFRI a lancé en septembre 2018 une [campagne de communication](#). Cette campagne ne s'adresse pas uniquement aux adultes, elle entend également sensibiliser et mobiliser les employeurs et les services de consultation. Fondée sur des témoignages et des histoires de succès réels, elle expose aux trois groupes cibles les bénéfices de la certification professionnelle pour adultes.

En décembre 2018, le SEFRI a publié le [Guide : Prise en compte des acquis dans la formation professionnelle initiale](#), qui décrit le processus de prise en compte des acquis.

2 Maturité professionnelle et admission aux HES

Les champs thématiques prioritaires depuis 2014

De la fin de l'année 2017 au début du mois de mars 2018, le SEFRI a mené une enquête auprès des cantons concernant les nouvelles possibilités de flexibilisation pour l'organisation de l'enseignement menant à la maturité professionnelle (MP 1). Les 24 cantons proposant la MP 1 ont été consultés. Près de la moitié d'entre eux se sont dits concrètement intéressés par la mise en œuvre des [principes directeurs](#) que le groupe de pilotage, composé de partenaires, a autorisée. Ces principes directeurs comprennent notamment la possibilité d'enseigner jusqu'à un tiers des leçons de MP jusqu'à un an au plus tard après la remise du CFC et la fin du contrat d'apprentissage et la possibilité de passer l'examen de maturité professionnelle au plus tôt un an avant la fin de l'apprentissage. Toutefois, à la mi-mai 2018, le SEFRI et la CDIP ont convenu de renoncer à poursuivre la mise en œuvre de deux principes directeurs, à savoir la possibilité d'enseigner jusqu'à la moitié des leçons de MP au plus tôt un an avant le début de l'apprentissage et l'idée qu'aucun contenu dans les branches du domaine spécifique ne doit être transmis avant le début de l'apprentissage. Ce choix n'entame nullement la volonté de la Confédération et des cantons de promouvoir activement la MP 1. Dans cette logique, le SEFRI a la possibilité d'autoriser des projets pilotes proposés par les cantons en vertu de l'ordonnance sur la maturité professionnelle.

Avec le slogan « une longueur d'avance », les partenaires de la formation professionnelle (notamment le SEFRI, les cantons, l'[Union patronale suisse](#) et l'Union suisse des arts et métiers [USAM]) ont lancé conjointement en juin 2018 une vaste campagne d'information et de communication visant à renforcer la maturité professionnelle. Un [portail en ligne](#), créé spécifiquement dans le but de faire connaître les avantages de la maturité professionnelle aux jeunes et à leurs parents, fournit des informations et propose des instruments et des messages clairs et ciblés. Les présentations, les fiches informatives et

les argumentaires disponibles sont structurés de manière à permettre aux enseignants, aux conseillers en orientation, aux associations de branche et aux autres intéressés de les utiliser et d'assurer leur diffusion et leur développement en fonction des différents besoins. Des images et de courtes vidéos complètent le set d'instruments.

3 Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Les champs thématiques prioritaires depuis 2014

En avril 2018, le SEFRI a publié le [rapport sur l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière \(OPUC\)](#) dans le cadre de l'[initiative Formation professionnelle 2030](#). Le rapport aborde entre autres les questions suivantes : comment une OPUC moderne doit-elle se penser dans un environnement flexible axé sur la numérisation ? Quelle palette de prestations faut-il non seulement pour conseiller les personnes, mais aussi pour les rendre aptes à prendre elles-mêmes des décisions en matière de formation ?

En septembre 2018, la CDIP a chargé la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU) d'élaborer des propositions à l'intention du comité de la CDIP en vue d'une [stratégie nationale dans le domaine de l'OPUC](#). Le rapport sur les besoins de développement et de coordination des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, commandé à l'automne 2018, sert de base pour ces propositions. L'[Union patronale suisse](#) se félicite de la mise en place d'une stratégie nationale.

Par ailleurs, fin 2018, les cantons (CDOPU) ont mis en œuvre le projet « Formation professionnelle 4.0 » avec le soutien de la Confédération (SEFRI) et de Movetia, en réaction au développement rapide des formes de transmission de l'information et des possibilités d'interaction. Afin d'accomplir le mandat légal de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, le projet englobe notamment une étude sur l'utilisation future des technologies de l'information et de la communication, centrée sur l'information et l'interaction dans les centres d'orientation cantonaux.

Le portail internet [profilsexigences.ch](#) offre la possibilité de s'informer sur les exigences posées dans les différentes professions et de les comparer avec ses propres compétences. Les profils d'exigences sont une base essentielle sur laquelle les jeunes, les parents, les enseignants ainsi que les conseillers en orientation peuvent s'appuyer pour choisir une formation professionnelle adéquate. Ce portail a été mis sur pied entre 2011 et 2015 sous la responsabilité conjointe de l'USAM et de la CDIP, avec un soutien financier du SEFRI. Un projet de suivi vise à lier les profils d'exigences existants avec la préparation à la formation professionnelle initiale.

4 Formation professionnelle supérieure

Les champs thématiques prioritaires depuis 2014

Depuis janvier 2018, les personnes ayant suivi des cours préparant à un examen professionnel fédéral bénéficient d'un soutien financier de la Confédération. Un premier bilan du SEFRI sur le passage au [système de financement axé sur la personne](#) montre que la mise en œuvre de la nouvelle mesure d'encouragement visant à renforcer la formation professionnelle supérieure a bien démarré : le portail en ligne destiné au traitement des demandes fonctionne de façon stable. En 2018, près de 4900 demandes de subvention ont été déposées. Il est à noter qu'une partie des cours préparatoires qui ont commencé avant le 1^{er} août 2017 bénéficient encore de subventions cantonales au titre de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS) et ne donnent donc pas encore lieu à des subventions dans le cadre du nouveau système de financement fédéral. Dans la foulée de l'abrogation de l'AESS et de l'abandon du financement cantonal, la Confédération et les cantons ont pris des dispositions transitoires afin de garantir un passage sans accroc à un financement fédéral. Cette période dure encore jusqu'en 2019. Le SEFRI s'attend à ce que le nombre de demandes de subventions augmente nettement dès la fin de cette phase transitoire.

En outre, en accord avec les partenaires, la Confédération a décidé en 2018 d'entreprendre les travaux de suivi pour la mise en œuvre de l'ordonnance révisée concernant les [conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures \(OCM ES\)](#). L'OCM ES est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017. La modification de l'ordonnance avait pour but de vérifier et d'éclaircir les structures, les processus et les responsabilités des acteurs. Dans le cadre d'un groupe de travail composé de partenaires de la formation professionnelle, la Confédération et les cantons échangent autour du thème de la surveillance et de celui des chevauchements existants en lien avec la reconnaissance limitée dans le temps. Divers partenaires (dont Travail.Suisse et l'USAM) ont fait remarquer qu'avec la motion [Fetz](#) et celle du [CESC-N](#), le Parlement fédéral a porté la question de l'amélioration du positionnement des écoles supérieures au niveau politique.

5 Mobilité

Les champs thématiques prioritaires depuis 2017

En 2018, [environ 11 000 séjours ou stages de formation en Europe](#) ont été soutenus financièrement, à tous les niveaux de formation et dans le domaine extrascolaire, grâce à un budget de près de 27 millions de francs. L'agence nationale pour les échanges et la mobilité, [Movetia](#), est en charge de la mise en œuvre de cette mesure depuis 2017. En 2018, 1600 mobilités ont été approuvées dans le domaine de la formation professionnelle initiale, ce qui représente une augmentation de plus de 35 % par rapport à l'année précédente. Les efforts consentis dans ce domaine ont aussi porté leurs fruits, via notamment la constitution de réseaux internationaux et la mise sur pied dans différents cantons de structures de coordination. Movetia entend intensifier à l'avenir sa collaboration avec les associations professionnelles et les entreprises, afin de poursuivre le renforcement de la mobilité dans la formation professionnelle duale.

La [révision partielle de l'ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité \(OCIFM\)](#) a donné lieu à un programme pilote international, d'une durée limitée de 2018 à 2020, au sens d'une réglementation expérimentale. Ce programme s'adresse aux institutions de formation suisses, également au niveau de la formation professionnelle initiale, qui souhaitent tester de nouvelles idées de mobilité ou modèles de coopération, ceci au-delà des frontières de l'Europe. Dans le cadre de l'[appel à projets 2018](#) pour lequel un budget de près de 0,8 million de francs était disponible, plus de 100 demandes ont été déposées, dont une vingtaine dans le domaine de la formation professionnelle.

En juillet 2018, le Conseil fédéral a adopté la [Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation](#). Movetia y occupera un rôle central en matière de mobilité.

6 Formation continue

Les champs thématiques prioritaires depuis 2017

En lien avec [la promotion de l'acquisition des compétences de base chez les adultes](#), 20 cantons ont signé une convention de prestations avec le SEFRI et, outre l'encouragement d'offres concrètes à l'échelle cantonale, ont dressé un état des lieux des acteurs présents et des offres existantes à fin 2018. Un aperçu de ces états des lieux sera disponible au printemps 2019. En 2018, le Conseil fédéral a en outre mis en place un [axe prioritaire « compétences de base sur le lieu de travail »](#). Durant l'année écoulée, environ 150 mesures ont été mises en place pour près de 1500 participants, la plupart dans le domaine des connaissances de base en matière de technologies de l'information et de la communication.

Le premier Dialogue de la formation continue s'est tenu en avril 2018. Il a réuni les services compétents de la Confédération et des cantons, les représentants de diverses organisations en charge de la formation continue, les associations faitières de l'économie ainsi que les partenaires sociaux. Ensemble, ils ont défini les groupes cibles que le monitoring devrait spécialement prendre en compte afin de détecter suffisamment tôt les évolutions potentiellement problématiques.

En 2018, le SEFRI a élaboré un [cadre d'orientation dans le domaine des compétences de base en technologies de l'information et de la communication \(TIC\)](#) en collaboration avec un groupe d'experts composés de partenaires de la formation professionnelle. Ce cadre a pour vocation de servir d'aide à l'orientation pour les instances de subventionnement, les organisations de la formation continue et les organismes relais, en vue de décrire plus concrètement le domaine des compétences de base en TIC.

Travail.Suisse a poursuivi en 2018 son projet visant à [améliorer l'accès à la formation continue pour les personnes souffrant d'un handicap](#) et a mené dans ce cadre un atelier trilingue avec des personnes aveugles ou malvoyantes et des prestataires de formations continues publiques.

Afin de mieux faire connaître les possibilités de formation continue dans les PME, l'USAM continue de soutenir le projet [« Go Next »](#). Dans le cadre de ce projet, l'institut de formation de l'Union syndicale suisse, Movendo, a recruté en 2018 de nouveaux [ambassadeurs de la formation](#).